

Publié le 19 juillet 2010

Lyon: La Serl anticipe les besoins des entreprises

Avec la création de ses filiales Serl@Immo et Serl@Services, la Société d'équipement du Rhône et de Lyon s'est dotée d'une offre complémentaire en matière de développement économique. Tandis que l'une se charge du portage immobilier, l'autre installe les services nécessaires à la vie des entreprises.



Confrontée à une concurrence croissante, notamment sur les opérations à vocation économique, la Serl 69, Sem d'aménagement et de construction de la Région lyonnaise a répondu en 2005 par la création de deux filiales spécialisées, l'une dans l'immobilier, l'autre dans les services aux entreprises et aux salariés. Une division des tâches qui lui permet de proposer une offre de développement économique complète et compétitive. « Nous nous sommes rendu compte que pour rendre nos offres attractives, il fallait y adosser des services complémentaires », note Yves Molina, directeur général adjoint de la Serl. L'ensemble des opérations immobilières de la Sem sont désormais confiées à sa filiale Serl@Immo, tandis que la Serl@Services se charge d'améliorer l'environnement des entreprises pour favoriser leur implantation en soutenant le développement de services de proximité. « Là où les privés n'interviennent qu'après que la masse critique d'entreprises soient installées, notre vision globale de l'opération nous permet d'anticiper l'arrivée de milliers d'emplois sur un site », explique Yves Molina.

C'est ainsi qu'en pleine commercialisation de la Zac des Gaulnes à Mézieu et Jonage, la Serl a décidé de créer les conditions pour l'installation d'une offre de restauration d'entreprise sur différents

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



créneaux en construisant un ensemble immobilier dédié de 1 600 m2. De quoi donner au projet « une attractivité supplémentaire » selon Yves Molina. Autre projet emblématique de cette action, celui du parc technologique de Lyon situé sur la commune de Saint-Priest. Initiée il y une dizaine d'années, l'opération comptera près de 7 000 emplois d'ici trois ans pour un seul restaurant d'entreprise. Pour répondre à cette carence, la Serl inaugurera avril 2011 un nouveau pôle de services de 3 000 m2 comprenant une offre de restauration plus classique, une crèche d'entreprise, une salle de fitness et un service de médecine du travail. Face à la croissance attendue de la demande, un second centre d'affaires devrait également être créé d'ici l'an prochain. « L'objectif à moyen terme est de développer cette offre de services sur l'ensemble de nos parcs d'activité », assure Yves Molina. Outre les services aux salariés, la Serl réfléchit également à compléter son offre par une activité d'exploitation technique des bâtiments en pariant sur services innovants comme la fibre optique et le FM.

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2